



# MESSAGE

## Bulletin de l'Association

N° 23 - Juillet 1980

15, rue de Richelieu 75001 PARIS - Tél. : (1) 296 34 22



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 13 ET 14 OCTOBRE 1979  
AU CERCLE MILITAIRE DE PARIS

### SAMEDI 13

Après avoir souhaité la bienvenue aux 42 congressistes présents et les excuses des absents, le président LEROGNON fait l'historique de l'année écoulée, année marquée par quelques déceptions, heureusement compensées par de bonnes réussites qui nous permettent de justifier nos espoirs en la prospérité de notre association.

Cette vitalité on la doit à ceux qui depuis de nombreuses années se dévouent à une cause sacrée qui ne doit pas disparaître et de citer notre cher ami l'abbé POUTRAIN, toujours fidèle à nos réunions, Madame PICHARD à qui nous devons l'installation de notre siège, CLISSON qui succédant à l'ami POUTRAIN, a la charge des pèlerinages, lesquels constituent avec «MESSAGE» et nos assemblées générales, les points majeurs de notre action.

Il signale à l'assistance la présence de MARGRAFF qu'il remercie de son retour parmi nous, après une longue absence et exprime sa reconnaissance à notre dévouée secrétaire, Madame PÉCHINEY.

Enfin il salue la présence de DENIS et de MARTIN représentant les «TATOUES».

Puis on passe à l'ordre du jour.

### RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ

BATTINI expose en détail l'action du comité pour l'année écoulée, exposé qui suscite un débat au cours duquel les congressistes font part de leurs observations et de leurs suggestions.

Le secrétaire général fait part de ses inquiétudes en ce qui concerne le recouvrement des cotisations. Alors que nous comptons 188 membres, 117 seulement sont à jour, ce qui est insuffisant pour compenser nos charges de fonctionnement.

A propos de notre bulletin «MESSAGE», lequel est servi à 428 camarades, un hommage particulier doit être rendu à GUILLEMIN qui depuis de nombreuses années assurait gratuitement sa composition et son impression. Dans l'impossibilité de continuer cette libéralité, il nous fait bénéficier de conditions exceptionnelles qui nous permettent de continuer sa parution sous sa forme actuelle. (1)

A ce sujet, il convient d'informer nos amis que «MESSAGE», du fait qu'il ne répond pas aux conditions imposées par la commission paritaire, ne peut bénéficier de l'affranchissement réduit ; l'envoi se fait donc aux tarifs des lettres, dépense d'environ 1.200 francs par numéro, qui pèse lourdement sur notre budget. Le comité de rédaction qui a été mis en place rappelle qu'il recueillera avec reconnaissance les articles que chacun voudra bien lui soumettre.

### PELERINAGES 78 - 79

En qualité de chef de groupe avec Madame CHAUMEL, CLISSON en relate le détail en assurant la liaison avec les organismes étrangers, hôteliers, cars, municipalités etc.

Le secrétariat, (Madame PÉCHINEY) se charge de l'information auprès de la presse, des inscriptions, des déplacements auprès du secrétariat aux A.C., à la S.N.C.F. et de l'obtention des visas, réduisant ainsi au minimum les démarches des futurs pèlerins. Tout s'est déroulé normalement à la satisfaction mutuelle des pèlerins et des organisateurs. En 79 nous avons 102 pèlerins, dont 56 pour la Tchécoslovaquie. Lors des cérémonies et comme par le passé, le «Chant des Partisans» reprendra sa place, la lecture d'un poème ayant un rapport très lointain avec l'objet de ces cérémonies, ayant provoqué des réactions défavorables.

CLISSON renouvella ses recommandations aux futurs pèlerins : numéro exact des cartes de déportés ou d'ayant droit et des cartes de réduction de la S.N.C.F.

Dorénavant, toute indication erronée risquera de compromettre l'étude du dossier au secrétariat des A.C. sans que nous puissions intervenir.

S'agissant des permis gratuits aux tombes, CLISSON rappelle que l'imprimé visé par la mairie du lieu de résidence et expédié rue de Bercy demande un mois pour sa transmission à la S.N.C.F. pour accorder le bon de transport gratuit, laquelle le fait parvenir directement à l'intéressé. Pour éviter des désagréments antérieurs surmontés in-extremis, CLISSON insiste pour que chaque pèlerin observe très exactement les consignes qui lui sont données, évitant ainsi des déboires aux organisateurs et à eux-mêmes.

Dans une intervention suivie avec la plus grande attention, MARGRAFF fait part de la préparation d'une thèse sur le camp de FLOSSENBURG par un chercheur allemand ; cet ouvrage en cours d'impression et auquel il a collaboré, MARGRAFF se propose d'entreprendre la traduction, en ce qui concerne les passages les plus intéressants en vue de nous les communiquer.

Un échange de correspondances a eu lieu avec le maire de FLOSSENBURG, en ce qui concerne un tableau exposé au camp où figurait le «menu» des détenus, menu qui avait suscité la contestation de nos camarades, en raison de sa qualité et de sa quantité sans aucun rapport avec la réalité ; en fait, il s'agissait de la nourriture du temps de paix servie aux détenus allemands, ceux-là mêmes qui devinrent nos kapos de si triste mémoire.

### FICHER

Ce fichier très complet est un outil indispensable pour la bonne administration de notre association ; encore faut-il que nos camarades ne négligent pas de nous faire connaître, soit leur nouvelle situation, soit leur changement d'adresse.

### PENSIONS D'INVALIDITÉ ET DE VEUVES DE GUERRE

Pour les veuves de déportés morts en déportation, elles bénéficient avec le budget de 1979 d'une pension aux taux exceptionnels par la suppression des conditions antérieurement imposées. (Age, invalidité, ressources).

En ce qui concerne les pensions d'invalidité, l'ensemble des associa-

tions d'A.C. ont élevé une vigoureuse protestation contre des projets émanant du Ministère des Finances tendant à une révision de certaines pensions estimées exorbitantes et envisageant pour l'ensemble des pensions qu'elles soient soumises à l'impôt sur le revenu.

Notre association, par son président, s'est associée à cette protestation qui a provoqué de la part du gouvernement par l'intermédiaire du Ministre de Tutelle, Monsieur PLANTIER des apaisements attendus mais sans que la vigilance des intéressés ne s'éteignent car, déjà, des instructions sévères sont données aux experts médicaux pour limiter les demandes en aggravation.

En ce qui concerne la fiscalisation des pensions, les commissions parlementaires l'ont refusée. Mais nous avons une crainte. Lorsque le gouvernement désire passer par dessus la volonté des commissions, il utilise ce qu'on appelle le « vote bloqué ». C'est-à-dire que le parlement doit voter le budget « en bloc » sans le moindre amendement. Si, subrepticement la fiscalisation est introduite elle sera votée avec le reste par la majorité qui ne voudra pas mettre le gouvernement en difficulté.

Chacun de nous doit écrire à son député pour lui demander, en dehors de toute question politique de s'opposer à une mesure injuste à l'encontre de ceux qui ont été touchés dans leur chair. (2)

#### RAPPORT FINANCIER

Le rapport excellent présenté par BARRACHIN, notre trésorier, montre à l'évidence que le recouvrement des cotisations soit poursuivi par les moyens les plus énergiques.

KUNTZ fait adopter sa proposition pour le dépôt des fonds de roulement au Crédit Mutuel au taux de 6,5 % sans impôt.

#### PELERINAGE 1980

Les dates retenues sont :

Circuit «T» — TCHÉCOSLOVAQUIE : départ le dimanche 13 juillet au soir - retour le mardi 22 juillet au matin

Prix : 1 400 Frs

Circuit «F» — FLOSSENBURG : départ le vendredi 18 juillet au soir - retour le mardi 22 juillet au matin

Prix : 400 Frs

Nous proposons ces prix malgré les augmentations notables constatées en Europe, mais qui deviendront définitifs qu'après consultation des organismes étrangers.

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1980

L'A.G. prévue qui devait avoir lieu à Caen a dû être annulée, en raison du faible nombre d'inscriptions provoqué par le manque de liaison, alors que l'organisation était en place ; nous nous sommes excusés auprès des personnalités qui nous avaient apporté leur total concours et nous avons dû nous mettre en campagne pour rechercher pour 1980, une date et le lieu à choisir, lieu permettant de loger décemment les congressistes et comportant une salle, en présentant au surplus un certain attrait touristique et si possible, rappelant le déroulement des événements de guerre et de résistance.

Mis à part les prix très élevés de l'hôtellerie, Caen présentait l'avantage d'effectuer un pèlerinage aux plages de débarquement où tant de valeureux jeunes hommes périrent.

Dans cette perspective, notre camarade BOELEN propose une solution très proche ; l'A.G. aurait lieu à HONFLEUR les 11 et 12 octobre, ce qui permettrait de maintenir la visite des plages.

Pourquoi octobre ? Les mois de mai et juin sont perturbés par de nombreuses fêtes religieuses ou civiles ; c'est l'époque des manifestations, congrès syndicaux, patriotiques ou autres ; juillet, août et septembre sont réservés aux grandes vacances et il est essentiel que par sa proximité, l'A.G. ne porte pas préjudice au pèlerinage, en raison des frais supportés par deux manifestations trop proches l'une de l'autre.

Et puis en octobre, il y a encore de beaux jours ? (3)

#### RENOUVELLEMENT DU COMITÉ

Les membres sortants, POUTRAIN, EUDES, HOPPENOT, BATTINI sont reconduits dans leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé, chacun passe à table où un excellent repas est servi.

Une tombola prestement animée par Madame COUTURE permit la vente des 104 billets donnant droit aux nombreux lots de généreux donateurs dont la reproduction d'un Christ d'HERDSBRUCK qu'un heureux sort

attribua à Madame CHAUMEL très émue à la pensée de son père disparu dans ce camp. Madame PÉCHINEY, dont le mari était ingénieur chimiste à la Monnaie, avait généreusement offert quatre superbes médailles de sa collection.

En fin de journée, nous nous sommes retrouvés au rendez-vous fixé par le Comité de la Flamme dont nous faisons partie.

Avec une trentaine d'autres associations, nous avons, musique et drapeaux en tête, remonté les CHAMPS-ÉLYSÉES et déposé sous l'ARC DE TRIOMPHE notre gerbe de fleurs venue rejoindre les nombreuses autres. Minute solennelle et émouvante au cours de laquelle, par un soudain silence, PARIS tout entier semblait se recueillir avec nous.

A 9 h 30, pour beaucoup d'entre nous c'est la découverte du Musée de l'Armée, visite malheureusement trop courte, mais grâce à LEROGNON, une accompagnatrice très documentée nous fit l'historique des Invalides, sa destination, les diverses phases de son édification et qui n'abrite actuellement que soixante dix à quatre vingt invalides de guerre ; elle nous fit visiter la chapelle où repose l'Empereur NAPOLÉON 1er puis une des salles du Musée qui renferme d'admirables armures et armes anciennes ainsi que les magnifiques uniformes du premier Empire.

Puis en l'église SAINT LOUIS-DES-INVALIDES, l'abbé POUTRAIN concélébra la messe dite par un prêtre belge, car plusieurs associations d'A.C. y assistaient et notre association y fut nommément citée.

Cette messe de recueillement à l'intention de nos chers disparus, mit fin à ces deux journées réussies de nos retrouvailles.

Rendez-vous est pris pour 1980.

(1) Guillemain n'ayant pas pu, à son grand regret, continuer à assurer la parution de «Message», le flambeau a été passé à notre camarade LACH... qui s'efforcera de maintenir ce lien indispensable à la survie de notre association.

(2) En ce qui concerne ce dernier paragraphe, concernant les velleités de fiscalisation des pensions, il convient de préciser qu'aucune commission parlementaire n'a été saisie par un gouvernement quelqu'il soit tendant à l'abrogation de la loi de 1919, excluant les pensionnés de guerre, les veuves et les ascendants du paiement de l'impôt sur leur pension. Quant au «vote bloqué», son explication est par trop simpliste et le Parlement dispose de certaines armes qu'il utilise au cours de la discussion du budget.

Il apparaît utile de publier sur ce sujet les déclarations du ministre de tutelle, Monsieur PLANTIER, lors de la réception des associations d'A.C. le 10 janvier 1979. L'an passé, j'ai été appelé à prendre certaines mesures administratives en matières de pensions, mesures qui auraient créé une certaine émotion et fait craindre à certains que je veuille ainsi remettre en cause le droit à réparation.

Ces mesures étaient indispensables. Elles ont été prises dans l'intérêt même du monde combattant pour éviter que quelques abus, peu nombreux il est vrai, nuisent à son image de marque et puissent être opposés comme argument pour justifier le refus de satisfaire des revendications légitimes. Je tiens à redire que les pensions de guerre ne sont pas imposables et n'ont pas à être déclarées. Les pensions des veuves de guerre ne le sont pas davantage. J'ajoute que si d'autres mesures apparaissaient nécessaires, vous pouvez être sûrs que vous ne seriez pas mis devant le fait accompli : aucune mesure ne sera prise sans concertation avec les associations.

#### PRÉCISIONS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT NOTRE A.G. D'OCTOBRE

VENDREDI 10 OCTOBRE : départ vers 18 h 30 à l'endroit indiqué pour embarquement par car pour HONFLEUR, lieu de l'hébergement.

SAMEDI 11 OCTOBRE : visite des plages de débarquement.

DIMANCHE 12 OCTOBRE : le matin, assemblée générale 9 h 30, ferme SAINT-SIMÉON, retour à PARIS vers 20 h.

#### COTISATION 1980

Les Camarades qui n'ont pas encore versé leur cotisation 1979 sont priés de bien vouloir se mettre en règle le plus vite possible auprès du Trésorier.

Cotisation Déporté : 40 F

Cotisation Famille : 20 F

CCP N° 2153 - 53K Paris

« On ne va pas mendier sa liberté aux autres.  
La Liberté, il faut la prendre. »

I. Silone (*Le pain et le vin*).

Notre jeune et fidèle ami Michel DEVILLERS a inauguré dans le numéro 21 de « MESSAGE » une nouvelle chronique « Tribune Libre ».

Cette innovation mérite d'être maintenue car elle permet à chacun de nous de s'exprimer sur les sujets susceptibles de discussion, de controverse, se rapportant à notre passé de concentrationnaires, au prix même d'opinions s'écartant de thèmes considérés comme intangibles.

Après tout, dans la vie courante, notre comportement, notre jugement, notre façon de penser différent et laissent apparaître bien des divergences sur une foule de sujets.

Personnellement, loin d'être en total désaccord avec les idées émises et parfois les critiques de Michel, j'en partage quelques unes, ce qui me permet d'affirmer que l'écart n'est pas si grand entre deux générations et que la communication peut et doit s'établir.

En participant à plusieurs reprises à nos pèlerinages, notre jeune ami a démontré son besoin de savoir, de comprendre, et en rendant hommage aux pèlerins, familles et anciens déportés, il a fait preuve de sensibilité en découvrant l'esprit de fraternité qui nous lie sans distinction de classe, de situation sociale, ces contraintes par ailleurs imposées, qui se fortifie au fil des ans.

N'est-il pas exceptionnel en effet qu'après plus de trois décennies, notre association soit toujours vivante grâce à ces pèlerinages où se retrouvent tant d'amis fidèles.

Certes, cette persévérance peut paraître dérisoire à la majorité de nos concitoyens, quelle que soit la génération à laquelle ils appartiennent et Michel a d'autant plus de mérite à en découvrir la valeur spirituelle.

Pour nous, ex-déportés qui se sont fait un devoir d'accompagner les familles, c'est à leur manière, une façon de s'excuser d'être encore vivants, devant la peine renouvelée de ceux qui pleurent un être cher, mort en perdant tout espoir de retour au foyer.

C'est vrai que pour la plupart d'entre nous ces retrouvailles aux divers camps visités nous permettent de nous épancher et de revivre nos souvenirs, trop souvent dramatiques, de notre commune misère.

C'est vrai que le déporté ne fait rarement étalage de ses séjours successifs en concentration-lager et se montre particulièrement discret vis-à-vis de son entourage, même familial.

Craignant par dessus tout l'incompréhension frisant parfois le scepticisme parfaitement concevable de ceux qui l'écoutent, il s'enferme dans son « moi » peut-être avec une pointe d'orgueil, mais plus certainement par dignité.

C'est vrai également que le monstrueux génocide nazi n'a guère servi de leçon à notre pauvre humanité alors que l'on pouvait espérer qu'elle serait à jamais débarrassée de tous les maux qui au cours des siècles lui ont fait tant de mal. Les prétextes invoqués n'ont pas manqué : religion, couleur, race, domination coloniale, pour provoquer de véritables hécatombes.

C'est toujours vrai qu'à travers le monde on assiste pratiquement incessamment, au terme de ce XX<sup>ème</sup> siècle prétendu humanitaire, à des excès de barbarie pour le maintien ou l'avènement d'un régime politique absolu, le plus souvent pour servir l'ambition d'un quelconque despote. On assiste même à la domination d'une secte religieuse par des moyens rappelant le Moyen-Age.

C'est vrai que le modèle nazi a inspiré à des degrés divers d'autres idéologies, le plus souvent autocratiques et parfois sous le masque démocratique.

Pendant, loin de se montrer indifférentes, nos associations ne manquent pas de dénoncer les crimes perpétrés à travers le monde ; nos publications, et en particulier « LE DÉPORTÉ » y réservent plusieurs de leurs pages consacrées aux campagnes d'information « d'Amnesty International ».

Il y a cependant tout un monde entre l'histoire effectivement vécue et celle qui nous est rapportée.

A titre d'exemple, pour nous déportés, comment ne pas être frappés par la similitude des moyens de coercition employés dans les camps hitlériens et ceux pratiqués dans les « goulags » soviétiques, que nous révèle SOLJENITZINE. Ainsi, deux régimes apparemment opposés se confondent en employant les mêmes méthodes d'asservissement.

Les États et les hommes ainsi dénoncés n'en ont cure et les organisations internationales, où par ailleurs les nations pratiquant une véritable démocratie sont en minorité, sont sur ce plan impuissantes ou parfois complices par raison d'État. . .

J'en arrive au deuxième point de l'article qui comporte une critique à mon sens plus contestable.

Nul n'ignore qu'il y avait plusieurs catégories de déportés ; si l'on excepte les « droits communs », dont certains, il faut le rappeler, se sont bien comportés envers leurs camarades, il y avait les déportés raciaux, les politiques, et enfin les résistants avec un certain nombre de personnes raflees sans attaches bien établies avec l'une quelconque de ces catégories.

Le sort pour tous était identique ; tous aspiraient à la liberté, mais tous n'étaient pas des soldats de la Liberté avec un grand L.

Le film « Holocauste » a révélé au monde, malgré quelques erreurs, le martyrologue des déportés juifs, dont la plupart, hommes, femmes et enfants, ont trouvé une mort atroce dans les fours crématoires à AUSCHWITZ ou autres sinistres lieux. Indiscutablement c'est la race juive qui a payé le plus lourd tribut au nazisme.

Le déporté politique, lui, était animé par une idéologie qu'il estimait comme l'antidote aux régimes imposés par les occupants ; il militait pour l'avènement d'un monde nouveau s'inspirant de principes révolutionnaires égalitaires. C'était incontestablement un soldat de la liberté.

Quant au résistant, qu'il soit chrétien, juif ou athée, c'était avant tout un soldat.

Un soldat volontaire, ayant souscrit un engagement, parfois pourvu d'un matricule, et qui combattait effectivement pour la liberté et la libération du territoire national.

L'hommage rendu aux morts au cours de nos pèlerinages, c'est l'exacte réplique de celui qui est rendu dans toutes les communes de France, à certaines dates lors des cérémonies du Souvenir, à ceux de leurs concitoyens tombés au cours des derniers conflits.

« Heureux ceux qui sont morts pour leur être et leur feu  
Et les pauvres honneurs des maisons paternelles »

(Charles Péguy)

Loi d'être cocardiers, nous autres déportés et plus simplement anciens combattants nous ne sommes pas tellement friands de telles cérémonies ; mais en y participant, c'est un peu comme l'hommage pieux que l'on rend en famille les jours grisâtres de la Toussaint.

C'est l'hommage rendu par la grande famille des Français à ceux qui ont permis à notre pays de survivre.

L'hymne national et le chant des maquis entendus à cette occasion expriment notre foi envers notre pays et notre amour de la Liberté.

C'est, je crois, faire injure à nos camarades étrangers disparus, que d'écrire qu'ils ne sont morts que pour la Liberté, car la plupart d'entre eux, comme pour nous, la France personnifiait cette image de la liberté et c'est pour cela qu'ils s'étaient engagés à nos côtés.

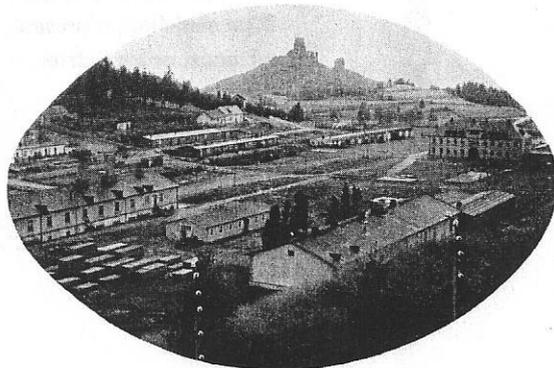
Je souhaite ardemment qu'à l'exemple de Michel, de nombreux jeunes s'intéressent à ces sombres années de notre histoire et qu'ils s'en inspirent pour se mobiliser contre toute atteinte à la liberté chez nous et à travers le monde.

Pour conclure, je fais appel au poète :

« Les uns sont devenus un petit tas de cendres  
« Rien. . . des os où la chair a cessé de s'étendre  
« Et qui, dans les chemins ont été parsemés ».

CALAVERA (*Les Neiges d'antan*)

A. LACHAUD



# Je suis un Déporté

Je suis un déporté et rien, sur mon visage,  
Ne me différencie des autres citoyens ;  
Pourtant j'ai accompli un dur et long voyage,  
Traversant l'Allemagne et les monts Autrichiens.  
J'ai vu bien des pays, ma foi je vous l'assure,  
Et c'est sans rien payer que j'ai vu tout cela,  
Des wagons à bestiaux, c'étaient là mes voitures,  
Je n'avais pas de siège et ne m'en plaignais pas.  
Car jamais je n'avais redouté ce voyage,  
Je savais qu'un beau jour je serais du convoi  
De ceux que foudroyait cet infernal orage  
Qu'était la Gestapo affolée, aux abois.  
Eh ! oui, nous avons su, nous résistants de France,  
Mettre nos ennemis dans un triste embarras :  
Soit de lutter toujours sans aucune espérance,  
Soit d'être prisonniers en levant haut les bras.  
Nous avons fait sauter des ponts et des murailles,  
Nous avons, jour et nuit, mené de durs combats ;  
Nous n'avons jamais craint le feu et la mitraille,  
Nous étions les soldats que l'on ne voyait pas.  
Résistants nous étions et nous le sommes encore.  
Notre cœur n'a jamais oublié nos couleurs  
Et si dans l'inconnu notre action nous honore,  
Nous n'avons pas besoin qu'on nous jette des fleurs.  
Ces fleurs, nous demandons, pour tous ceux qui sont morts,  
Qu'on vienne les poser, à leurs pieds, chaque année,  
Un jour de la Toussaint, ou la fête des Morts,  
Soit dans le mois d'avril, Fête des Déportés.  
Que les Français unis, veuillent se souvenir  
De ceux qui, dans les camps de sinistre mémoire,  
Ont perdu leur santé, même leur avenir  
Et bien souvent aussi, leurs plus tendres espoirs.  
Si un jour, sous les plis du drapeau tricolore,  
Nous devons à nouveau reprendre le combat,  
D'un seul élan, d'un seul, nous répondrons encore :  
« France, notre Patrie », aux armes, nous voilà !

Paul LE FOUR.

Des scènes parfois poignantes se sont déroulées hier matin sur l'emplacement mémorial du camp de concentration, à l'ombre de la ruine du château de FLOSSENBURG : c'est en effet pour la 26ème fois que les membres de « l'association de FLOSSENBURG », anciens déportés, parents et proches de déportés ont visité les lieux où sont morts leurs amis, leurs compagnons de lutte, leurs parents.

Les cent deux membres de l'association étaient venus de tous les coins de FRANCE pour honorer le souvenir de ceux qui étaient morts ou avaient été assassinés ici. C'est le conseiller socialiste de WEIDEN, Joseph Mörtl qui, depuis longtemps, a pris l'initiative de cette rencontre qui a lieu tous les ans : il a été lui-même prisonnier de camp de concentration pendant la guerre.

Le maire John Werner et Kurt Giesa qui représentaient la commune étaient présents aux côtés du maire honoraire HOGEN.

## HRADISTKO

### NI CROIX DE BOIS, NI CROIX D'HONNEUR !

Par décret du 28 novembre 1962 portant sur le nouveau code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire, ont été supprimées les décorations de l'espèce à titre posthume.

Intervenant 14 ans après la loi du 6 août 1948, laquelle précisait stipulait que « La Légion d'Honneur ou la Médaille Militaire, ainsi que la Croix de Guerre et la Médaille de la Résistance seraient attribuées d'office à titre posthume aux déportés résistants, fusillés ou morts des suites de mauvais traitements ; le décret susvisé a ainsi créé deux catégories de morts :

- Ceux dont les proches peuvent légitimement être fiers par l'hommage tangible et public de la nation à leurs disparus et ceux, les oubliés, leurs frères dans une même souffrance et dans un même sacrifice qui apparaissent ainsi comme des victimes de guerre certes, mais avec des mérites non reconnus officiellement.

Il est à craindre que ce décret malgré sa rigueur, ne soit amendé ou supprimé, en raison du caractère sacro-saint des tests institutifs de l'Ordre. Certes, Napoléon 1er n'avait pas prévu, les maquis, les otages et les camps de concentration, tout ce qui constituait l'armée des ombres ou l'armée secrète dont tant d'éléments de valeur ont terminé une brève carrière au service du Pays, au poteau d'exécution ou au four crématoire.

Nous qui avons eu la chance de survivre et avons savouré la joie, en tant qu'artisans, du triomphe d'une cause qui nous était chère, comment ne pas avoir une pensée pour ceux qui ne sont pas arrivés au bout de ce chemin de croix ?

Un exemple ? Notre ami, Gabriel Gay, le jeune prêtre de Nantua s'offrant à la Gestapo locale pour prendre la place comme otage d'un père de famille.

Comment oublier les mille services rendus au prix de sa sécurité personnelle, au profit de notre petite communauté dans ce sinistre camp qu'il connaît par ce mot magnifique : « C'est ma nouvelle paroisse ! »

Jeune et d'apparence frêle, il était doué d'une résistance peu commune ; il s'était imposé à nous ses compagnons, croyants ou incroyants, aux opinions diverses et parfois opposées.

Sans rechercher cet honneur, il était devenu notre porte-drapeau par ses qualités morales, chacun d'entre nous étant sûr de trouver auprès de lui et par lui l'aide matérielle demandée ou dans les moments de détresse la certitude de recueillir de sa bouche les mots d'espoir qui nous reconfortaient.

Cette ardeur spirituelle ne pouvait échapper aux S.S. qui l'abattirent au coin d'un bois de Bohême avec de nombreux compagnons par une pâle matinée d'avril 1944.

Dans « Terre des Hommes » Saint-Exupéry qui fut des nôtres a écrit « Ce qui donne un sens à la vie, donne un sens à la mort ».

Cette pensée trouve son illustration dans la vie et la mort de notre malheureux camarade à qui je dois pour ma part de pouvoir 35 ans après le drame, écrire ces lignes.

Nos vestons aux uns et aux autres, s'ornent de rubans multicolores ; c'est certes avec quelque fierté que nous les arborons mais aussi avec humilité que nous les portons quand nous songeons à tous ceux, les oubliés, à qui ont été refusé la croix de bois et la croix d'honneur.

A. LACHAUD

Tous nos amis ayant participé à nos pèlerinages en Tchécoslovaquie connaissent JANOVICE et ont apprécié l'accueil chaleureux de ses habitants.

C'est à l'initiative de notre cher ami l'abbé POUTRAIN que certains de ses anciens camarades ont retrouvé les vestiges du camp où ils ont séjourné et souffert.

L'un d'entre eux en a écrit l'histoire et « MESSAGE » se devait d'en extraire et d'en publier les passages les plus émouvants.

Comme la plupart d'entre nous qui avons « séjourné » en Tchécoslovaquie, notre camarade ALIBERT, l'auteur de ces souvenirs, rend hommage à certains citoyens de cette nation dont les épreuves étaient pour le moins égales aux nôtres et il souligne la conduite admirable de l'un d'entre eux Monsieur CHOMOUT, que tous nos amis pèlerins connaissent bien. . . . . Le plus grand ami des déportés fut le propriétaire des carrières à JEBANOVICE Monsieur CHOMOUT dont l'attitude courageuse et secourable risquait d'être périlleuse ; en prévision de l'installation du camp, les Allemands firent évacuer les habitants de la région. Les villages furent presque entièrement désertés et leurs habitants expulsés.

La construction du camp, flanqué de ses quatre postes de garde, de ses baraquements en dur réservés aux S.S. et le 27 juillet 1944, 206 déportés en provenance de FLOSSENBURG y étaient affectés et logés dans un hangar qu'une clôture de barbelés isolait de leurs gardiens.

Les S.S. veillaient à ce que personne n'entre en contact avec les déportés et tous les civils qui travaillaient sous la contrainte au service des autorités S.S. et policière, durent signer une déclaration dans ce sens avec interdiction formelle de rentrer ou sortir du camp lettres ou paquets, nourriture et tabac ; ce qu'ils voyaient ou entendaient ne devait pas être divulgué à l'extérieur, même dans l'entourage immédiat.

Toute infraction serait considérée comme acte de haute trahison et d'espionnage.

Une bonne dizaine de nations constituaient le contingent de déportés : numériquement, le collectif français avec soixante unités venait immédiatement derrière les russes soixante et onze et devant les polonais trente cinq.

### LA NOURRITURE AU CAMP

Très mauvaise et insuffisante à notre arrivée, elle s'améliora grâce à la population tchèque, laquelle, émue par le spectacle de la misère physiologique des internés, s'ingénia, en corrompant nos gardiens, à améliorer l'ordinaire par l'intermédiaire des premiers déportés israéliites.

Aux braves villageois de SÉBANOVICE, SLÉDONICE, NINARTICE, FRVICE, et JANOVICE, les déportés de toutes nationalités expriment leur gratitude pour la solidarité efficace qu'ils ont démontrée en la circonstance.

Le véritable animateur de ce mouvement de solidarité, celui qui a droit à toute notre reconnaissance et que nous avons la joie de revoir à l'occasion de nos pèlerinages, c'est Monsieur CHOMOUT.

A sa famille et à lui-même, nous lui renouvelons toute notre gratitude avec l'espoir de le revoir le plus longtemps possible.

### L'ENCADREMENT

Comme dans tous les camps édifiés par le régime nazi en Allemagne et dans les territoires occupés, les gardiens S.S. se « reposaient » dans les deux sens du terme, sur les kapos, pour la plupart de nationalité allemande ou autrichienne. Ces hommes, en majorité internés de droit commun, les fameux triangles verts, étaient choisis par les S.S. en raison de leur brutalité et d'un manque total d'humanité. Internés depuis des années en raison de leurs méfaits, le plus souvent criminels, ils devaient leur promotion, toujours révoquée, à leurs qualités physiques et à leur servilité.

Ainsi sélectionnés, les kapos bénéficiaient d'importants avantages, travail doux, bons rapports avec les gardiens avec possibilité de les corrompre, pratiquement droit de vie et de mort sur les détenus.

### EN MARGE DU BRÉVIAIRE DE L'ABBÉ POUTRAIN

Lundi 27 avril — Compiègne — Auschwitz

30 avril à 18 h — tatouage et douches

12 mai — départ vers 15 h

Arrivée Buchenwald 14 mai à 8 h

25 mai départ pour Flossenbourg, arrivée le même jour (baraques 2 - 11 - 16 - 20 - 21)

départ le 21 juillet — arrivée le jeudi 27 à 6 h à Janovice.

22 janvier : mort de TORTAY

(Poutrain tombe malade le 13)

Le 27 janvier, mort de BODIN

Le 28 et 29, température glaciale — 30°

## MENACES D'ÉPIDÉMIE

Devant le nombre croissant de malades, les autorités du camp s'inquièrent ; là encore, le dévoué Monsieur CHOMOUT intervint et présenta le Docteur KOTT comme chargé officiellement de l'inspection de la pharmacie du camp ; par ce subterfuge qui pouvait être gravement sanctionné, le docteur KOTT pu examiner les malades en exprimant son mécontentement devant la pénurie de médicaments et il obtint par l'intermédiaire de Monsieur MEKAN le pharmacien de Kasova un envoi de médicaments. Ce coup d'audace a certainement évité des pertes humaines.

## UNE ÉVASION FÉROCEMENT RÉPRIMÉE

S'évader d'un camp était un exploit que peu de déportés réussirent. Ce fut le cas malheureux de notre camarade ZEZEN, lequel, repris par les S.S. de Krévonice qui le ramenèrent au camp dans un état pitoyable mais qui n'inspira pas de grâce aux gardiens et aux kapos dont le sinistre Muller qui s'acharna sur lui avant son exécution par balles par les S.S..

## NOUS NOUS SOUVENONS

A l'exemple de Muller, des noms de quelques brutes dont quelques-uns ont eu la fin qu'ils méritaient :

Helmut Lidner de Berlin,  
l'autrichien Falkenstein Thomas, Ferdinand Korcker de Sarre qui s'est enfui avec Gumther de Vienne.

Sikmund Schots et le Tchèque Bus-Alois de Tabor.

Fritz Betrich de Gorlitz, Schmid de Sarre, Mauer de Graz.

Appelhoher de Vienne et le polonais Straszky furent exécutés à la libération par les déportés et les troupes alliées.

A cette bande de tueurs, il convient de dissocier Charles Schweitzer, présumé français, à qui rien ne put être reproché.

Cependant à mesure que la fin de la guerre approchait, les brutalités augmentaient.

Puis ce fut le départ en transport avec le confort habituel des wagons à bestiaux sur la ligne OLDTRANOVICE — SEDLCANY où le convoi resta en stationnement près de la ferme PODALI.

Pour vingt huit d'entre nous, ce fut la fin du voyage.

On enterra sommairement les malheureux près de ZIVOHST ; à la tuerie participèrent le commandant S.S. de Janovice BRUN et sa femme.

Le 7 mai de KRÉNOVICE, le convoi gagna KARLICE où il arriva le 8 mai à 11 h, et ce fut la libération par les partisans tchèques.

Certes notre joie fut immense ; mais comment oublier le sort tragique de nos cent vingt camarades à qui fut refusé cette joie.

Les deux cent six déportés de l'automne 1944, se retrouvèrent le jour de la libération, quatre vingt six survivants seulement. A l'exemple des centaines de camps de concentration. C'est le tribut du sang payé par JANOVICE au «Moloch» nazi.

Laurent ALIBERT  
Aire sur Adour

## NOS JOIES

Le 22 décembre 1979 a eu lieu le mariage de Charlotte SARLAT, fille de notre ami SARLAT, ancien de HRADISTKO, avec J. F. LABADIE. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Notre fidèle amie, Marie-Thérèse LAVENU, une ancienne d'HOLYSOV, maire-adjoint de DIEPPE, est devenue par son mariage célébré le 20 septembre 1978 à MOSCOU, Madame FAINSTEIN. En nous excusant de cette information tardive, l'Association présente aux heureux époux ses amicales félicitations.

## NOS PEINES

Les familles DROUET et VALLÉE nous font part du décès d'Hippolite DROUET survenu le 21 décembre 1979.

L'association présente ses condoléances attristées à notre ami Robert LE MOINE dont l'épouse est décédée le 2 janvier dernier.

La parution tardive de «Message» n'a pas permis de signaler en son temps le décès d'Adolphe BOUVARD survenu le 11 novembre 1978. Nos condoléances à Madame BOUVARD.

Nos camarades de HRADISTKO apprendront avec peine le décès de BOURBON de Piégut-Pluvier.

Nos condoléances attristées à la famille.

## AVEZ-VOUS CONNU ?

André, Jules, Clément QUEDEVILLE, originaire de Seine-Maritime, cultivateur, arrêté le 14 mars 1944 à l'âge de 34 ans ; après Compiègne, BUCCHENWALD et FLOSSENBURG ou dans un de ces kdos où il serait décédé le 20 novembre 1944.

Madame QUEDEVILLE, sa veuve, serait reconnaissante à ceux de nos camarades qui seraient en mesure de lui donner des informations sur les circonstances de son décès.

Les rescapés d'HERZBRUCK se souviennent-ils de Joseph FONTVIEILLE né le 4 août 1901, originaire de LA MALENE ; après avoir transité par BUCCHENWALD (mle 42345) et FLOSSENBURG, il aurait été affecté à un kdo d'HERZBRUCK métalarbeiter, du 17 février au 21 février 1945, puis plus rien.

Monsieur J. SAUNIER recherche le témoignage de deux camarades qui l'auraient connu à FLOSSENBURG en vue de lui permettre de justifier son internement dans ce camp.

Nous attendons des informations complémentaires permettant de faciliter les recherches, (dates successives d'arrivée dans le ou les camps en transit, numéro matricule à FLOSSENBURG ainsi que quelques noms de compagnons de déportation).

Par solidarité et au nom des familles intéressées, nous remercions à l'avance, les camarades et toutes les personnes qui voudront bien nous faire parvenir ces renseignements.

## ON NOUS COMMUNIQUE

Faisant suite à leur rencontre de GRENOBLE en octobre 1978, les anciens de HRADISTKO et familles envisagent de se retrouver l'année prochaine à PARIS.

Un premier projet de programme a été constitué. Le voici :

<b>Vendredi</b>	<b>22 Mai 1981</b>	: <i>Retrouvailles quelque part dans Paris.</i>
<b>Samedi</b>	<b>23 Mai 1981</b>	: <i>(Quelque part dans la banlieue parisienne — Transport par car)</i>
	9H 30	: réunion «contact — échange»
	11H 30	: apéritif
	12 H	: buffet campagnard surprise
	18H 30	: dépôt de gerbe à l'Étoile
	20H	: soirée libre.
<b>Dimanche</b>	<b>24 Mai 1981</b>	: <i>Visite de Paris (transport par car)</i>
	9H	: les Invalides (avec guide particulier si possible)
	10H30 ou 11H	: messe aux Invalides
	12H	: repas (peut être au Cercle Militaire place Saint Augustin)
	14H	: crypte des déportés dans l'Île de la Cité
	15H	: Mont Valérien
	18H ou 19H	: séparation.

Ce programme est évidemment susceptible de modifications et toutes précisions seront données ultérieurement.